



# ASSOCIATION DES JURISTES FRANCO-BRITANNIQUES

SECTION FRANÇAISE - ASSOCIATION SOUS LE REGIME DE LA LOI DE 1901  
N° SIRET : 790 165 054 00012  
2 RUE DE HARLAY, 75 001 PARIS

*Samedi 5 juillet 2025  
10 heures 30*

*Reed Smith  
112 avenue Kléber, 75116 Paris*

**Rapport moral et rapport financier  
(2024)**

**Bilan et Perspectives 2025-2026**

Association des Juristes  
Franco-Britanniques



Franco-British Lawyers  
Society Limited

## Bilan de l'année 2024

120e anniversaire de l'Entente Cordiale, 80e anniversaire du DDay, célébrations de l'amitié entre deux peuples et de nos accomplissements côte à côte dans le sens de la construction d'un ensemble de valeurs communes, fondées sur des systèmes judiciaires complémentaires, il s'agissait aussi pour l'Association des Juristes Franco-Britanniques de contribuer à poser les jalons de nouvelles ententes et de nouvelles dynamiques.

Le premier trimestre fut marqué ainsi par la réception annuelle à la Chambre des Lords, au cours de laquelle la passation des pouvoirs entre plusieurs administrateurs de l'AJFB/FBLS a été très émouvante : Ian Forrester, après cinq années de présidence au plus près de nos membres et de nos sections malgré les contraintes liées au Brexit et à la COVID, passait le flambeau à Lady Mary Arden, selon les principes de la présidence tournante entre les sections, pour trois ans (la présidence reviendra à la France ainsi en janvier 2027). Qu'il soit très vivement remercié pour toute son action sans laquelle l'harmonie de notre association n'aurait pu être la même, et qui, à l'image de nos fondateurs aura durablement marqué notre association. Tous nos encouragements vont à Lady Mary Arden dans l'exercice de ses nouvelles fonctions. Lors de la même réception, Fionnuala Connolly devenait vice-présidente honoraire de l'AJFB/FBLS, elle qui a créé et présidé la section nord-irlandaise jusqu'à sa nomination à Guernesey (encore un lieu franco-britannique) et qui a passé le relais à Lord McCloskey. Pour cette dernière réception qu'il accueillait à la Chambre, Lord Hope of Craighead, membre de l'Academic Committee de l'AJFB/FBLS, a remis à l'Université d'Oxford le UK Academic Award. Comme chaque année, l'AJFB/FBLS remet ce prix, sur proposition de l'Academic Director, Vivienne Forrest, examen du dossier par l'Academic Committee et approbation du Board.

La section française s'est illustrée tout d'abord en février et en mars : les demi-finales d'Oras! se tenaient le 10 février et la finale a eu lieu pour la première fois, au sein des Royal Courts of Justice de Londres, à l'invitation de Lady Justice Asplin. Lady Mary Arden, Madame la Présidente Fabienne Schaller, Peter Rosher et Frédéric Goldberg complétaient le jury. De nombreux administrateurs des différentes sections se sont très activement impliqués dans les demies-finales et la finale : Vivienne Forrest, Nicolas Ducom, Bertrand Janssens, Sally Osborn, Matthieu Burnay et Floriane Laruelle, sans oublier Simon Horsington. Dans le cadre du partenariat de l'AJFB et des universités réunies sous la bannière d'ORAS! (Paris I Panthéon-Sorbonne, Paris 2 Panthéon-Assas, Nanterre, Lyon, Strasbourg, Toulouse, Essex, Leicester, KCL, QMUL), l'un des enjeux était de convaincre les étudiants, à terme, de rejoindre l'AJFB. L'objectif fixé par le conseil d'administration était d'atteindre la cinquantaine, ce qui a été dépassé. Il s'agit, pour mémoire, d'un concours de plaidoiries et d'éloquence unique dans le paysage des concours d'éloquence puisqu'il voit s'affronter, selon trois parcours distincts (L1, L2, L3/M1) des étudiants des doubles diplômes en droit français et droit anglais, avec l'obligation de concourir, en demi-finales dans un droit et dans une langue donnés, et en finale dans l'autre droit et l'autre langue. Comme en 2024, la finale se tenait à Londres, la demi-finale était en français et la finale en anglais. Le concours est très généreusement parrainé par le cabinet ReedSmith, qui reçoit chaque année la demi-finale française dans ses locaux et sponsorise une partie des frais de transport des candidats. Les lauréats de l'édition 2024 étaient : Emery Flanigan, Thais Josnin, Amandine Osbourne et Alice Angrand.



L'association a ensuite mis en valeur l'importance de l'Entente Cordiale en étant étroitement associée aux célébrations de part et d'autre de la Manche, mais aussi en organisant trois événements célébrant les 120 ans de cette relation si particulière.

Pour la première fois, le dîner annuel de la section française fut l'occasion de recevoir une délégation de hauts magistrats, de parlementaires et certains de nos administrateurs à l'Assemblée nationale, en écho à notre réception annuelle à la Chambre des Lords.

A l'invitation de M. le Député Christophe Plassard (5e circonscription de Charente-Maritime), vice-président du Groupe d'amitié France-Royaume-Uni, le dîner fut organisé le 12 avril 2024 au 38 rue de l'Université, au cœur de l'un des sièges de la Représentation nationale.

Cette soirée mémorable, oh combien exceptionnelle, a permis de nous réunir autour de Lord Hope qui nous avait fait l'immense honneur de venir à Paris et d'accueillir notre premier ordre professionnel au sein de l'AJFB. Depuis lors, le Barreau des Hauts-de-Seine, représenté par Madame la Bâtonnière Isabelle Clanet dit Lamanit, Monsieur le Bâtonnier Vincent Maurel et Carole-Andrée Pitte fait figure d'avant-garde dans le paysage franco-britannique.

Comme pour le colloque du 30<sup>e</sup> anniversaire, presque tous nos patrons et partenaires célébraient avec nous ces liens d'amitiés profonds : Cour de cassation, Conseil d'Etat, Cour suprême britannique, Court of Session, Cour d'appel de Paris, Ordre des Avocats aux Conseils, Conseil national des Barreaux, Barreau de Paris, la SLC... La présence du Premier Président Christophe Soulard a donné un ton très particulier à cette soirée et nous lui sommes particulièrement reconnaissants de toujours être à nos côtés pour de tels moments. Estelle Cros, qui allait bientôt quitter le poste de magistrat de liaison français au Royaume-Uni, a tenu à prononcer aussi quelques mots pour souligner la richesse de nos relations et de la coopération entre ambassade et AJFB.

La semaine suivante, nous nous retrouvions à Londres, au Reform Club pour une célébration typiquement « British », historique, de l'Entente Cordiale, autour de l'Ambassadrice de France au Royaume-Uni, S.E. Hélène Duchène et de Lord Peter Ricketts, ancien ambassadeur britannique à Paris et président du comité britannique du Conseil franco-britannique, ainsi que de Lise Jaulin, magistrat de liaison français au Royaume-Uni et de Lord Morgan. Cette soirée a permis à plusieurs membres de l'Association de revenir sur les aspects historiques de la relation entre nos deux pays. Accueillis par Simon Horsington et Lady Elizabeth Gibson Morgan, les membres de l'association et du Club ont pu se réunir dans la bibliothèque du club de Pall Mall. La section française était notamment représentée par Carol Xueref et Frédéric Goldberg.

Les 23 et 24 mai, l'association était partenaire d'un symposium de deux jours avec les universités de Paris Panthéon Assas et de Poitiers, de manière interdisciplinaire, sous la responsabilité de Lady Elizabeth Gibson Morgan, faisant intervenir Catherine Pédamon ou encore Aurélien Antoine, outre nos amis François-Joseph Schichan et Dominique Grieve. L'association y était également représentée par Charles Marquand. Frédéric Goldberg délivra les mots de clôture, invitant à examiner aussi les enjeux pratiques pour chacun de nous, dans la vie quotidienne de la relation franco-britannique et les conséquences de ceci sur le plan humain et à toujours regarder avec optimisme cette relation si fondamentale que nous construisons tous à nos niveaux.



**ENTENTE CORDIALE**  
**1904 • 2024**





Après le succès de la visite de 2022, Ian Forrester organisa la deuxième visite de l'AJFB/FBLS à la Cour européenne des Droits de l'Homme, à Strasbourg, également au mois de mai 2024, avec la participation notamment de Laurence-Marie Gérard, représentant les administrateurs de la section française.

La délégation reçue magistralement par Tim Eicke et Mattias Guyomar va continuer d'œuvrer pour le développement de l'AJFB et plusieurs pistes de réflexions sont déjà à l'étude avec les étudiants et les professionnels rencontrés parmi les membres du Barreau et les magistrats.



Le lien particulier de l'AJFB avec Strasbourg se caractérise aussi par celui de l'association avec son université. Comme chaque année, à l'initiative de Madame la Doyenne Jeanne-Marie Tuffery-Andrieu, et du Professeur Jean-François Lafaix, Vivienne Forrest, *academic director* de l'AJFB/FBLS, Simon Horsington et Frédéric Goldberg sont d'ailleurs invités à la cérémonie solennelle de la faculté de droit au cours de laquelle un prix est remis, à la suite de celui initialement décerné par l'AJFB/FBLS dans le cadre du prix Universitaire Robertson-Horsington.

Cette année, Frédéric Goldberg et Simon Horsington y ont poursuivi des discussions visant à permettre à l'université de rejoindre aussi formellement les rangs de l'AJFB dans le cadre des membres « institutionnels » et ont eu le plaisir d'y retrouver Martine de Boisdeffre, doyen des présidents de section du Conseil d'Etat.



Le mois de juin était très particulier dans les célébrations de l'amitié franco-britannique en raison des cérémonies marquant le 80e anniversaire du Débarquement en Normandie. Simon Horsington, Charles du Couëdic de Kerérant et Frédéric Goldberg ont chacun pris part aux cérémonies officielles et représenté l'association également dans ces moments essentiels de transmission liés au devoir de mémoire.



Alors que le colloque maritime portant sur la liberté de circulation en mer a dû être reporté du fait de la dissolution de l'Assemblée nationale, l'AJFB a eu l'immense honneur de pouvoir tenir son assemblée générale annuelle, pour l'année 2024, au sein de la Résidence de l'Ambassade du Royaume-Uni en France, à la date initialement prévue pour le colloque maritime.

La réunion statutaire s'est ainsi tenue au sein de la salle de bal de la Résidence. Frédéric Goldberg y présenta le rapport moral et le rapport financier devant une quarantaine de membres et, fait exceptionnel, la réunion statutaire parvint à ne durer qu'une vingtaine de minutes.



Theo Rycroft, ministre conseiller et ambassadeur adjoint du Royaume-Uni en France, a ensuite prononcé quelques mots, à l'issue de la réunion statutaire avant d'accueillir notre assemblée dans les jardins de la Résidence, pour une *garden party* exceptionnelle à bien des niveaux.

Simon Horsington, en sa qualité de vice-président d'honneur et fondateur de l'association, a donné le discours responsif. Il s'agissait de la seule *garden party* prévue à la Résidence à l'exception des cérémonies liées aux Jeux Olympiques en ce début d'été.

C'était aussi le dernier événement de l'association avec Theo Rycroft puisqu'il est, depuis, retourné au Royaume-Uni, pour rejoindre le secrétariat du Roi Charles III. Theo Rycroft avait été très fidèle à notre association, n'oubliant pas ses premiers pas professionnels, dans l'avocature, avant de rejoindre diplomatie et service de la Couronne.





Pour marquer le fort soutien de l'ensemble de nos « patrons », nous avons eu le très grand privilège d'y accueillir également une délégation de la Cour de cassation, conduite par Monsieur Rémy Heitz, Procureur Général près la Cour de cassation. L'Amiral Hervé Hamelin, attaché de défense à l'Ambassade de France à Londres avait également fait le déplacement, tout comme une délégation des deux Etats-Majors et des deux marines. Le Barreau des Hauts-de-Seine, représenté par Carole-Andrée Pitté, avait tenu à montrer son attachement à notre association à cette occasion, célébrant à nouveau ainsi un moment fort dans les relations d'amitiés entre la France et le Royaume-Uni. Les étudiants et jeunes professionnels étaient aussi de la soirée.



Début septembre, la section française portait main forte à nos amis londoniens pour marquer la reprise de nos activités, avec la mise en place du séminaire (hybride) sur l'intelligence artificielle et le droit de l'art, à l'initiative de Christopher Devereux, sur le thème « *Technology meets the art world* », au sein du cabinet Irwin Mitchell, grâce à l'intercession de Catherine Palmer. Frédéric Goldberg et Gabriel Safar y ont représenté notre section.

La rentrée de l'association, en France, s'est faite le 27 septembre, à la Cour d'appel de Paris, à l'occasion du *mock trial* mis en place pour les barristers du programme d'échanges du Barreau de Paris avec les Inns of Court (PBIE), dont l'association des anciens est présidée par Bertrand Janssens, siégeant aussi à notre conseil d'administration. Comme chaque année, des membres de notre conseil d'administration ont repris des rôles emblématiques de ce procès fictif pour permettre aux barristers de se retrouver dans des conditions presque « réelles » d'un procès. Ils ont été rejoints par des étudiants de ORAS! pour compléter le casting. Nous sommes très reconnaissants à Monsieur le Premier Président Jacques Boulard et à Madame la Procureur Générale Marie-Suzanne Le Quéau pour nous permettre d'organiser cet événement dans des conditions toujours aussi merveilleuses.

Au même moment, puisque nous devons commencer à nous dédoubler, l'AJFB prenait part au congrès sur « le Secret dans tous ses états » mis en place par le Barreau des Hauts-de-Seine et la Fédération des Barreaux Européens, au cours duquel James Wolfe KC représentait la section écossaise de l'AJFB/FBLS sur la problématique du secret des sources.

Deux jours plus tard, Sacha Willaume (Gide) était l'orateur français au séminaire « Which seat of arbitration to choose? » à Dublin, à l'initiative de Robert Stevenson. La France était représentée, à cet événement en marge de l'ouverture de l'Arbitration Week, par le Président Sayer (Tribunal de Commerce de Paris) et Frédéric Goldberg.





Les grands moments du deuxième semestre 2024 se sont principalement concentrés outre-Manche.

Tout d'abord avec le colloque annuel de l'AJFB/FBLS, organisé le 11 octobre au Pays-de-Galles, entre l'Université et le Château de Cardiff. Le thème des travaux de la journée était celui du développement durable et nous tenons à saluer tout particulièrement le rôle de Céline Jones, consule honoraire de France au Pays-de-Galles et associée du cabinet Capital, grâce à qui cet événement, piloté par Catherine Pédamon a pu voir le jour. Il s'agissait aussi du premier colloque annuel auquel nous avons pu associer Lise Jaulin, qui venait de prendre ses fonctions comme magistrat de liaison au Royaume-Uni. Lord Hodge, vice-président de la Cour suprême britannique, nous a l'honneur d'être notre orateur d'ouverture de cette journée. La section française a sponsorisé plusieurs étudiants des universités londonniennes des programmes d'échanges franco-anglais pour leur permettre de se joindre à nos travaux.



Après les cérémonies commémoratives du 11 novembre, auxquelles ont participé notamment Simon Horsington, Charles du Couëdic de Kerérant et Frédéric Goldberg, aussi bien à Londres qu'à Paris, les membres de l'association se sont tournés vers les célébrations des liens d'amitié plus spécifiques entre la France et l'Ecosse.

Ce fut notamment le cas le 15 novembre avec la célébration de la St Andrew et le dîner annuel de la section écossaise, au son de cornemuse et des chants traditionnels, au New Club. La section française était représentée par Carol Xueref, Laurence-Marie Gérard, Charles Marquand et Frédéric Goldberg. Les discussions avec les membres de la section écossaise, toujours passionnantes, ont permis aussi d'esquisser des projets, avec le Consul Général, portant aussi bien sur une reprise « écossaise » du Procès Caillaux, que des célébrations de l'Auld Alliance. Le ton pour l'année 2025, qui verra le colloque annuel également à Edimbourg était ainsi donné !

En France, l'AJFB était, enfin, aux côtés du Barreau de Paris et du Barreau de Nanterre pour leurs rentrées, ainsi que pour le ravivage de la Flamme à l'Arc de Triomphe.

### Bilan provisoire et perspectives pour 2025 / 2026

Après l'année exceptionnelle dans les relations franco-britanniques qu'a été 2024, l'année 2025 devait commencer en fanfare pour nous permettre de transformer l'essai. Le premier semestre, au niveau de la section française, en a pris la direction.

Pour commencer l'année, rendez-vous était donné à la Chambre des Lords, à l'invitation de Lord McFall of Alcluith, le Lord Speaker. C'est au sein de la River Room que Lord Burnett nous a reçus. La réception cette année, avait une couleur particulière avec la venue à Londres du Procureur Général près la Cour de cassation, Rémy Heitz, accompagné de Sonya Djemni Wagner, avocate générale près la Cour de cassation. L'Ambassade de France était également fortement représentée pour cette soirée entrée dans la tradition de l'Ambassadrice et des services aussi bien du magistrat de liaison que de l'attaché de défense : pour sa dernière ouverture de l'année de l'AJFB/FBLS, S.E. Hélène Duchène, entourée par le contre-amiral Luc Raynal et Lise Jaulin, a prononcé un vibrant discours soulignant le travail de l'AJFB/FBLS. Organisée par notre secrétaire général, Charles du Couëdic de Kerérant, cette soirée a permis de retrouver de nombreux amis ayant marqué l'histoire de l'Association, dont Lord Phillips, Lord Hope, Lady Asplin et d'accueillir certains qui écrivent l'histoire des années à venir, à l'image des bâtonniers des Hauts-de-Seine, du *board of directors* des quatre sections et d'étudiants. Le dernier discours, à la Chambre, fut comme toujours, celui de Simon Horsington, avant que Ian Forrester, invite notre assemblée toujours plus nombreuse à le rejoindre pour le « dîner présidentiel » à l'Athenaeum club.





Au premier trimestre 2025, la section française a pu célébrer, avec nos amis britanniques, deux traditions, mêlant danses, musiques et poésies en traversant les contrées du Royaume-Uni. Fin janvier, ce fut la Burns night, à la Résidence de l'Ambassade à Paris, à l'initiative de l'attaché de Défense, Al Veitch, célébrant l'Ecosse puis en mars, ce fut un détour par le Pays-de-Galles à l'occasion de la St David's Day, à la Résidence de l'Ambassade à Londres, à l'initiative de Céline Jones, membre de notre association, consule honoraire et présidente du club Wales - France et en présence de nombreux membres de la section d'Angleterre-Pays de Galles, ainsi que de plusieurs ministres.



La grande évolution en début 2025 a été l'augmentation du Bureau de l'AJFB. Un an après la démission d'Ariane de Guillenchmidt Guignot de la vice-présidence, le conseil d'administration a procédé au remplacement des sièges vacants. Laurence-Marie Gérard est devenue vice-présidente de la section française, Charles Marquand, secrétaire général adjoint et Pierre Obadia a rejoint l'équipe pour la communication. Le Bureau, maintenant complet, est, pour mémoire, également composé de Stéphane Bonifassi (Secrétaire général) et de Nicolas-Benoît Avillaneda (Trésorier), aux côtés du président, Frédéric Goldberg.



La principale œuvre de l'AJFB, en début 2025, a été la préparation du concours ORAS! Comme ces dernières années, le cabinet ReedSmith a accepté de sponsoriser le concours et d'héberger la demi-finale parisienne. Pour cette édition, le jury était composé de Natasha Tardif, *managing partner* de ReedSmith, de la Bâtonnière Piot et de Bertrand Janssens. La demi-finale anglaise, quant à elle, réunie le même jour à Queen Mary University London (campus de Mile End), était jugée par Matthieu Burnay, Simon Horsington et Sally Osborn.

Un mois plus tard, la finale du concours s'est tenue pour la première fois à la Cour de cassation, en chambre commerciale.



C'est la raison pour laquelle cette année, il avait été décidé que l'on devait inverser les langues et droits des épreuves finales par rapport aux années précédentes, pour que les étudiants puissent plaider en droit français, en français, à la Cour de cassation.

Le public était composé d'une cinquantaine d'étudiants et d'administrateurs de l'AJFB. Le jury a dû être remanié en raison d'un incident d'Eurostar (la découverte d'engins explosifs de la Seconde Guerre mondiale n'a pas permis à nos amis britanniques de venir le jour même).

Ainsi, Frédéric Goldberg a remplacé Lady Arden, sous le regard de Napoléon pour départager les candidats, avec pour autres membres du jury Fabienne Siredey Garnier (vice-présidente de l'Autorité de la Concurrence), Vivienne Forrest (*academic director* de l'AJFB/FBLS), Thierry Abaellea (Conseil national des Barreaux) et Peter Rosher (ReedSmith).

Cette édition a permis de distinguer Benjamin Hoffman (QMUL/Paris 1), Keyla Achie-Beguie (KCL / Paris 2) et Axelle Khalfi (Essex / Toulouse). Ils allaient être honorés quelques heures plus tard, lors du dîner de l'AJFB.



Le 7 mars était en effet également la date du dîner annuel de l'AJFB, organisé, pour la seconde fois, à la Questure, à l'invitation de Madame Constance Le Grip (Députée de la 6e circonscription des Hauts-de-Seine, membre du groupe d'amitié France Royaume-Uni). Le Premier Président de la Cour de cassation a, de nouveau, souligné l'importance des liens entre notre association et la Haute Juridiction. Les trois lauréats de ORAS! ont reçu leurs certificats des mains de Vivienne Forrest, de Laurence-Marie Gérard et de Frédéric Goldberg.



Un mois après notre passage à l'Assemblée, le 7 avril, l'AJFB investissait le Palais du Luxembourg, pour une journée d'études conjointe entre l'AJFB, la Chaire de Droit Public de l'Université de St Etienne, avec le soutien de l'Association française de droit constitutionnel (AFDC) et de la Société de Législation Comparée (SLC). Ce colloque, co-organisé par le Professeur Aurélien Antoine et Aristide Levi, a pu se tenir au Sénat, grâce à Loïc Hervé, vice-président de la Chambre Haute et Cécile Cukierman, sénatrice et présidente du groupe d'amitiés France Royaume-Uni. Lord Mance et Olivier Dutheil de Lamothe, amis de longue date de notre association, nous ont fait l'amitié de prendre part très activement au succès de cette manifestation remarquable, au cours de laquelle les professeurs Marthe Fatin-Rouge Stefani, Laurence Morel, Adam Tucker, Alexandre Guigue ont nourri nos réflexions, avant que le Professeur Julien Bonnet, président de l'AFDC synthétise en un tour de force les échanges du jour. Frédéric Goldberg conclut les discours de cette mémorable journée.



S'agissant des liens entre la section française et les universités et centres de formation, soulignons que cette année Frédéric Goldberg est intervenu devant les étudiants du double diplôme KCL / Paris II, et au sein de la Cour d'appel de Paris, que les liens avec les formations à l'éloquence de l'Université de Sceaux sont renforcés aussi bien par Laurence-Marie Gérard que par Pierre Obadia qui y présidait cette année l'association « Révolte-Toi Jean Monnet » et que Frédéric Goldberg a siégé, dans ce cadre au Procès des « Péchés Capitaux »...



Les prochains mois, au niveau de l'AJFB, seront marqués par de grandes rencontres. Après notre assemblée générale (le 5 juillet), nous vous invitons à vous rendre à Luxembourg les 7 et 8 juillet, pour notre traditionnelle « journée découverte », à l'initiative de Ian Forrester, David Guild et Frédéric Goldberg, pour continuer de découvrir la CJUE et l'EPPO. Nous prendrons ensuite la direction de Londres où le comité « ORAS! » (Vivienne Forrest, Frédéric Goldberg et les étudiants des programmes partenaires) organisera le 11 juillet avec l'Ambassade, une présentation de la richesse de la coopération en matière éducative et d'échanges juridiques franco-britanniques en marge de la visite d'Etat du Président Macron et du Sommet franco-britannique.



Le colloque annuel se tiendra cette année, le 19 septembre à Edimbourg et portera sur les erreurs judiciaires. Nous vous y attendons nombreux. Il trouvera un écho dans notre programme de la Nuit du Droit, avec la reconstitution par « Scène et Justice » (association créée à la suite de l'Affaire Caillaux, par Pauline Tubiana, Garance Bono Dugor, Ariane de Guillenchmidt Guignot et Olivier Bray) du procès Zola (affaire Dreyfus /J'accuse), et qui sera donnée le 2 octobre à la Cour d'appel de Paris. Vous pouvez également retenir la date du 8 octobre, puisque nous accueillerons, à l'invitation de Charles Marquand, Sir John Scarlett, pour parler de l'actualité internationale et de la coopération franco-britannique.



Enfin, je ne pouvais pas terminer le bilan provisoire de l'année 2025 sans avoir quelques mots pour notre ancien trésorier Denis Lavoisier, disparu le 19 mai dernier. Huissier de justice, administrateur de l'association et trésorier de la section française pendant plusieurs décennies, pilier discret de notre association, il avait autant de bonté et d'intelligence que de bienveillance et de tact dans la gestion des rapports humains et vivait la Franco-British avec beaucoup de classe et d'élégance. Un ami de tous dont nous ne pouvions que remercier Katherine Lisfranc pour son vibrant éloge.

### Quelques mots plus personnels...

Après trois mandats de vice-présidents (France de 2010 à 2016 auprès de Stanley Chaney, Irène Armaudeau et Katherine Lisfranc, de la Charity depuis 2010 auprès de Lady Dorrian, Sir Michael, Bernard Vatier, Ian Forrester et Lady Arden) et deux mandats à la tête de la section française, il est temps pour moi de passer le relais à une nouvelle équipe, que j'accompagnerai encore un temps pour faire rayonner notre belle association. Je tiens à vous remercier pour la confiance que vous m'avez accordée pendant toutes ces années, tout ce que nous avons pu accomplir ensemble, les graines que nous avons semées pour les échanges juridiques entre nos mondes, nos amitiés. La vie n'a de sens que par ce que nous construisons avec les autres et ce que nous pouvons transmettre. Merci pour tout ce que vous m'avez donné dans ce cadre et, comme l'Amiral Launay me le dit à mon départ de Londres : « Bon Vent ! »

Frédéric Goldberg, président de l'AJFB

# Rapport financier

# Comptes de l'exercice 2024 et budget prévisionnel 2025

Etat des finances de la section française											
<b>31 Dec 2023</b>										<b>12 910,81</b>	
<b>31 Dec 2024</b>	3 944,06	5 151,52	1 100,00	1 758,00	620,00					<b>12 573,58</b>	<b>bilan 2024</b>
	Compte C	Compte Ep	Chqs en attente	Virt en cours	Bat 92						<b>-337,23</b>
											NB : avance sur trésor 2025 : 286 donc déficit réel sur l'année =
											<b>-51,23</b>
Recettes											
	Subvention									1 500 €	
	Cotisations	4 367 €	payés avec en attente 320 promis en regul soit :							4 687 €	
Evenements											
	<b>Diner annuel</b>										
	coût :		3 568,30	(dans le budget prévisionnel : 4,7K pour des recettes budgétées de 3,5K)							
	recettes		3 499,00								
	bilan		<b>-69,30</b>								
	<b>AGO/Garden party</b>			<b>Colloque "Sénat" Référendum 2025</b>							
		coût prévisionnel	8K		coût	2 voyages en avril 2025					
		coût négocié	5 450,00		coût réel act	-286,00					
		recettes	2 260,00		Recettes	0,00					
		bilan	<b>-3 190,00</b>								

## Budget prévisionnel AJFB 2025

Pour mémoire explication de l'objectif

Cotisations (objectif)	2025	montant	2024	2023	Note : début mandat 2022/2023	
Individuels	58	100	5 800,00		29	
étudiants	40	10	400,00		32	
jeunes pro	10	20	200,00		12	
academics + retraités	12	70	840,00		10	
institutionnels	8	350	2 800,00	Total:	5	
	<b>TOTAL</b>	<b>128</b>	<b>10 040,00</b>	<b>4367</b>	<b>99 membres</b>	
<b>subventions</b>						
Ordre des avocats du Barreau de Paris			1 500,00	1500	1000	renouvellement de la subvention annuelle
<b>Dons complémentaires</b>			<b>800,00</b>			dans le cadre de l'appel à dons à chaque event
<b>Dépenses connues</b>			<b>Total</b>	<b>7 725,26</b>	<b>4427,16</b>	
Prix universitaire		1000 GBP		1158	1158	(somme versée annuellement)
Frais AJFB/FBLS				1310,1	3012	(30 % des cotisations annuelles)
Banque				257,16	257,16	estimation des frais annuels
Site Internet				5000		(en prévision de l'appel de 2025 pour tout le contrat)
<b>Evenements à organiser</b>			<b>Revenu estimé</b>	<b>Coût estimé</b>	<b>cout réel 2024</b>	
House of Lords			0,00	2000	1590	(projection de la quote part des frais. L'AJFB pour l'instant représente 25 / 62 + Diner Athenaeum)
Diner annuel	3568		3499	3568,3	69,3	3 450,00
ORAS! 1/2			0,00	0,00	0,00	Locaux mis à disposition gracieusement ReedSmith
ORAS! Finale			0,00	0,00	0,00	Locaux mis à disposition gracieusement (Cour de cassation)
Colloque maritime			8 000,00	8 000,00	NA	Pour mémoire, dernier colloque maritime a rapporté un excédent de 7,8K€ outre le coût des 8K de l'équilibre du coût grace aux sponsors
AG			0,00	0,00	3275,00	0
Séminaire au Sénat			0,00	1000,00	286,00	Payés en 2024 en avance sur le colloque du 7 avril 2025
			15 839,00	14 293,56		
<b>Projections</b>						
Encaissements		15839,00 €				
Dépenses		14293,56				
<b>Résultat</b>		<b>1545,44 €</b>				

Proposition présentée et approuvée le 11 février 2025 par le Conseil d'administration de l'AJFB 1901

## Composition actuelle du Conseil d'administration (mandat automne 2022 - automne 2025)

**Président** Frédéric Goldberg (\*) (\*\*)  
**Secrétaire général** Stéphane Bonifassi (\*)  
**Trésorier** Nicolas-Benoît Avillaneda  
**Présidents honoraires** Béatrice Castellane (\*) et Stanley Chaney Denis Lavoit (†)

**Vice-président d'honneur** Simon Horsington (\*)

### Membres

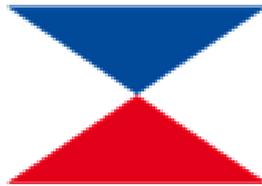
Irène Arnaudeau (\*), Bénédicte Collomp, Vivienne Forrest (\*) (\*\*), Laurence-Marie Gérard, Ariane de Guillenchmidt Guignot (\*), Maeva Guyot (\*), Bertrand Janssens, Aristide Lévi (\*), Diane Le Grand de Belleruche (\*), Katherine Lisfranc (\*), Charles Marquand, Hélène Peisse, Pauline Tubiana, Monsieur le Bâtonnier Bernard Vatier (\*) (\*\*\*) et Carol Xueref (\*).

(\*) Egalement administrateur de l'AJFB FBLS Ltd  
 (\*\*\*) Academic Director de l'AJFB FBLS Ltd

(\*\*) Egalement vice-président de l'AJFB FBLS Ltd  
 (\*\*\*) Ancien Président de l'AJFB/FBLS Ltd

L'AJFB/FBLS Ltd est présidée par Lady Mary Arden. Son secrétaire général est Charles du Couëdic de Kerérant. Sa trésorière est Carole Hope. Les « honorary patrons » de l'AJFB/FBLS en France sont le Président du Conseil constitutionnel, le Vice-Président du Conseil d'Etat, le Premier Président de la Cour de cassation, Son Excellence l'Ambassadrice du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord en France.

**Association des Juristes  
Franco-Britanniques**



**Franco-British Lawyers  
Society Limited**

---

**ASSOCIATION DES JURISTES FRANCO-BRITANNIQUES**

SECTION FRANÇAISE - ASSOCIATION SOUS LE REGIME DE LA LOI DE 1901  
N° SIRET : 790 165 054 00012 - 2 RUE DE HARLAY, 75 001 PARIS

[www.ajfb-fbls.org](http://www.ajfb-fbls.org)  
[fbls@outlook.com](mailto:fbls@outlook.com)

ADRESSE DE CORRESPONDANCE :  
AJFB c/o MAITRE FREDERIC GOLDBERG, 81 AVENUE RAYMOND POINCARÉ, 75116 PARIS  
[ajfb.france@gmail.com](mailto:ajfb.france@gmail.com) - Tel 01 53 23 02 00 - Toque Palais (Paris) : C2110